

Bonjour,

Vous avez peut-être entendu parler de l'épidémie de grippe aviaire que vivent directement ou indirectement les éleveurs avec qui vous travaillez au sein de votre AMAP.

L'actualité, noyée par la Covid, consacre peu d'espace à cette autre épidémie.

Peut être quelques flash d'info à propos d'abattage en masse de canards et de volailles on attiré votre attention. C'est un sujet qui attire l'œil et l'oreille du téléspectateur, de l'auditeur ou du lecteur. Voir des animaux destinés à une fin brutale pour des raisons sanitaires masque tout le fond du problème.

Si les éleveurs en sont là aujourd'hui, c'est qu'il s'agit d'une nouvelle crise de ces systèmes d'élevage de plus en plus intensifs et industriels. Les virus y ont la vie belle.

Les éleveurs avec lesquels nous travaillons ne s'inscrivent pas dans ces logiques mais ils seront tout de même impactés gravement par les conséquences de cette crise. A partir du moment où il s'agit d'élever des volailles, où que ce soit en France, ils devront se soumettre à une nouvelle réglementation qui sera issue des négociations en cours entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles agricoles. Celles qui sont partisans de l'agriculture industrielle font une fuite en avant et veulent supprimer l'élevage en plein air en imposant le confinement des animaux pendant l'hiver au prétexte de limiter les risques de contamination par le virus de la grippe aviaire. Mais il en n'est rien. D'après l'ANSES peu de contamination sont constatées à partir des contacts entre la volaille et la faune sauvage. Le virus se diffuse surtout du fait des transports d'animaux vivants, de la densité des élevages et de la spécialisation de certaines régions.

Si ces nouvelles règles sont retenues par les pouvoirs publics les éleveurs de volaille qui nous approvisionnent ne pourront plus élever leurs animaux en plein air comme ils le font aujourd'hui. Pour pouvoir confiner un poulet à partir du 15 novembre, début de la période à risque, ce sont les poussins qui sont rentrés en septembre qui ne doivent pas sortir car il est impossible de confiner des animaux à l'âge de 8 ou 10 semaines qui ont toujours vécu dehors. C'est donc la production de 6 mois de l'année qui sera concernée.

Concrètement, sur le plan réglementaire, une dérogation à cette claustration des animaux avait été obtenu en 2017 pour les petits élevages en plein air et les signes officiels de qualité (bio, plein air, label rouge, certaines AOP,...). Elle qui risque simplement d'être supprimée dans la nouvelle réglementation en préparation.

Au travers de nos AMAP, nous faisons des choix de consommation. Aujourd'hui il nous faut les défendre car ils sont en danger. Notre panier ne pourra plus accueillir une bonne volaille fermière élevée dans la nature dans le plus grand respect du bien-être animal.

Deux syndicats agricoles défenseurs de l'Agriculture paysanne, la Confédération Paysanne et le MODEF se battent dans l'arène des négociations. Ils sont minoritaires au sein de l'agriculture mais sont en parfait accord avec nos aspirations de citoyens et également d'une grande partie de la société. Ils ont déjà lancé une pétition (*) que MIRAMAP parraine.

Aujourd'hui il nous faut aller plus loin. Nous devons nous manifester en qualité d'AMAP auprès des pouvoirs publics pour défendre cet élevage paysan de plein air.

Le gouvernement prendra les décisions qui seront les plus inintéressantes pour lui, c'est à dire celles qui satisferont le plus grand nombre d'électeurs. Pour cela nous devons nous manifester en masse en qualité d'amapiens. Les éleveurs paysans seuls pèsent peu face aux tenants de l'agriculture industrielle. Mais une alliance avec les citoyens et les Consommateurs peut faire pencher la balance dans le bon sens et sauver cette dérogation. Ça vaut le coup d'essayer.

Pour cela nous proposons qu'un maximum d'AMAP se manifeste dans le débat en écrivant à son

- Préfet
- Député
- Président du département
- Président de la région

Pour vous faciliter la tâche, nous vous proposons une lettre type que vous n'aurez plus qu'à adapter.

Plus de personnalités publiques entendront parler des AMAP à cette occasion, plus les chances de sauvegarder l'élevage paysan de volailles seront grandes.

Les négociations vont se dérouler pendant les semaines qui suivent. Il faut donc réagir très vite.

Après ce sera trop tard.

Un peu moins consommateur seul !

Un peu moins agriculteur seul !

Et beaucoup plus citoyen tous ensemble !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Dominique LOLLIVIER – Eleveur à Gragues - Rion les Landes - 40370

(*) lien pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/politique/elevage-volailles-plein-air-toute-annee/124160>